

Emetteur : Siège fédéral
Destinataires : Comité directeur, Comités régionaux
Date : 06/10/2018
Objet : REFORME DE LA GOUVERNANCE DU SPORT

Mesdames, Messieurs, Chers Présidents

Les débats autour de la gouvernance du sport ainsi que les discussions autour du projet de loi de finances pour 2019 ont rythmé la vie des fédérations sportives au cours des derniers mois. Nous vous proposons de synthétiser ces débats, afin de vous éclairer sur les enjeux et impacts de la réforme annoncée.

L'objectif de ce communiqué est de vous offrir une vision la plus complète possible des enjeux des réformes annoncées, afin que vous puissiez localement défendre la place de la FSCF au sein du mouvement sportif en alertant les élus locaux de votre territoire.

Nous sommes persuadés de la nécessité de faire évoluer l'organisation du sport en France, mais cela ne doit jamais se faire au détriment du sport pour tous.

Christian BABONNEAU

POIDS DU MOUVEMENT SPORTIF

Le poids des fédérations multisports et non olympiques est presque équivalent au poids des fédérations unisport.

⇒ Fédérations unisport olympiques	8 719 478 licenciés
⇒ Fédérations non olympiques	2 116 549 licenciés
⇒ Fédérations multisports et affinitaires	5 266 930 licenciés

BUDGET DU MINISTERE DES SPORTS POUR 2019

Malgré le communiqué du ministère des sports qui estime que le budget « a été préservé » Le budget du ministère des sports, déjà en baisse de 7% en 2018, va connaître une **nouvelle coupe en 2019 de l'ordre de 30 millions d'euros**. Il passera de 481 à 451 millions d'euros, soit une baisse d'environ 6 % selon le projet de loi de finances pour 2019. **Le montant de la baisse des crédits sur deux ans est donc de 70 millions d'euros**. Ce budget ne représente que **0,13% du budget de l'état**.

Il comprend par ailleurs de nouveaux crédits dédiés d'une part aux sportifs pour la préparation des JO (25 millions d'euros) et 15 millions d'euros affectés au développement de la pratique pour tous.

Enfin, bien que hors du budget de fonctionnement, le ministère des sports ajoute un autre poste de dépense prévu en 2019 : 65 millions d'euros versés à la société de livraison des ouvrages olympiques « Solidéo », dans la perspective des Jeux 2024 à Paris. **L'impact sur les conventions d'objectifs des fédérations multisports risque donc d'être considérable.**

CNDS

Le budget du CNDS est passé de **253 millions d'euros en 2017** à 186 millions d'euros en 2018. Cela se traduit par une **baisse moyenne estimée à 28%** pour l'ensemble des structures territoriales de la fédération.

A ces baisses s'ajoutent la fin des emplois aidés, le gel des dotations aux collectivités territoriales. Autant de moyens en moins pour les structures territoriales et les associations locales.

L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Laura FLESSEL, alors ministre des Sports, a annoncé en avril 2018 la création d'une Agence nationale du sport au cours du 1^{er} semestre 2019. **La création de cette agence implique nécessairement une refonte du rôle des services du ministère, et pose question quant à la survie du CNDS.** Cette agence s'organisera autour d'une double articulation :

- Un pôle dédié à la haute performance
- Un pôle dédié au développement du sport pour tous, partout, et tout au long de notre vie

Elle devrait être constituée sous forme de GIP et rassemblera l'Etat, les collectivités et le mouvement sportif, avec une représentativité fixée à 30% pour chacun de ces acteurs, et le monde économique à hauteur de 10%. Tous seront « codécideurs » et devront en permanence rechercher le consensus.

Le budget annoncé de la future Agence nationale du sport sera de 265 millions d'euros, fonds qui proviendront du programme sport pour 134,15 millions d'euros, et du CNDS pour 131,44 millions d'euros (Taxe Buffet, taxes sur les paris sportifs, taxe sur les mises de la FJD).

Ce budget est bien loin des attentes exprimées par le mouvement sportif et les collectivités (400 millions d'euros), et risque de ne pas permettre à la future agence de fonctionner correctement.

Au niveau régional, des structures collégiales de concertation et de décision seront également mises en place (conférences des financeurs). Il faudra que des représentants de la FSCF fassent partie de ces instances.

PETITION DU CNOSF

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), a anticipé sur les baisses annoncées, et réclame à travers une pétition en ligne « *pour que le sport compte* » lancée le 21 septembre, davantage de « *moyens* » au gouvernement en proposant notamment de dé plafonner les taxes qui composent les recettes du CNDS.

Cette pétition, qui est toujours en ligne, recueillait plus de 237 000 signatures samedi 6 octobre 2018.

Je signe : <http://lesportcompte.franceolympique.com/cnosf/lesportcompte/>

SUPPRESSION DE 1600 POSTES DE CTS

Le 7 septembre 2018 a été révélée une lettre de cadrage dans laquelle Matignon demande au ministère des Sports de prévoir la suppression de 1 600 postes de CTS d'ici à 2022.

Aucun des 1 600 CTS « **ne perdra son emploi** », a toutefois assuré Roxana Maracineanu la nouvelle ministre des Sports, tout en précisant que ces CTS pourraient perdre leur statut de fonctionnaires. Les pistes envisagées (embauche par les fédérations, les collectivités, ...) ne sont pas satisfaisantes. Ni les fédérations ni les collectivités ne pourront pérenniser ces postes.

LA DELEGATION

L'élargissement envisagé des prérogatives des fédérations unisport inquiète les fédérations multisport. Réserver le droit de définir les pratiques aux seules fédérations unisport c'est condamner la multi activité. Les différentes pratiques sportives ne sont pas la propriété des fédérations unisport.

Par ailleurs, les espaces de sociabilité dans les associations relèvent d'environnements différents et le pluralisme de ces lieux d'accueil garantit une meilleure inclusion de toutes les formes de publics.

La raison d'être des fédérations multisports et affinitaires repose sur la réalisation des individus, les activités sportives n'étant qu'un moyen au service de finalités humaines et sociales.

Par ailleurs, au-delà du droit à organiser la pratique, le droit à la formation doit également être défendu.

Nos formations valent autant en qualité que celles organisées par les fédérations unisport. Outre les aspects techniques, elles intègrent le projet éducatif et les formateurs dans les fédérations affinitaires sont soucieux du bien-être et du respect de l'intégrité des pratiquants ; le résultat n'est pas secondaire mais second. Ainsi, la formation ne peut pas se confondre avec celle dispensée dans les fédérations délégataires.

Nous préconisons une délégation multisport qui répondrait pleinement aux spécificités des fédérations.

LA FSCF SOUHAITE ALERTER LES POUVOIRS PUBLICS

La FSCF appelle l'ensemble de ses représentants sur les territoires à faire preuve de solidarité et à s'engager pour la survie du mouvement sportif en signant et en relayant la pétition lancée par le CNOSF.

Mais la FSCF appelle aussi et surtout l'ensemble de ses représentants sur les territoires à alerter les élus locaux et nationaux, ainsi que tous les financeurs privés sur le risque de **mort future du service public du sport**.

FINANCE : La FSCF s'interroge sur la contradiction entre la double ambition de l'Etat (Record de médaille aux JO 2024, et 3 millions de nouveaux pratiquants avant la fin du quinquennat) et le budget du ministère des sports en baisse.

L'AGENCE : La FSCF s'inquiète, du manque de clarté sur le rôle que jouera l'Agence nationale du Sport, sur sa composition, et sa création.

LES CTS : La FSCF s'émeut du sort réservé aux conseillers techniques nationaux, qui, bien que trop peu nombreux dans les fédérations multisports, sont le socle du développement du haut niveau et de la performance au sein des fédérations délégataires, de la structuration et du développement des territoires, mais aussi les principaux acteurs de la mise en œuvre des politiques publiques.

LE DESENGAGEMENT : La FSCF alerte sur les risques face aux besoins du tissu associatif français, qui repose sur des dirigeants bénévoles, qui anime les collectivités et qui sert très largement les intérêts de l'Etat en matière de cohésion sociale et de santé publique.

LES VALEURS : La FSCF est fière de son projet éducatif qui prône les valeurs d'ouverture, de respect, de solidarité, d'autonomie, et de responsabilité, et appelle l'Etat à ne pas oublier le levier social que représente l'ensemble des associations sportives en France.

Il est temps de faire confiance aux partenaires historiques qui portent par le sport, un projet plus grand, plus noble, au service de l'Homme.